

LES CHAUFFERIES BOIS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (BFC)

Données au 1^{er} janvier 2021

988 chaufferies bois étaient en fonctionnement en Bourgogne-Franche-Comté fin 2020 pour une puissance installée de plus de 770 MW et une consommation de près de 740 000 tonnes de bois.

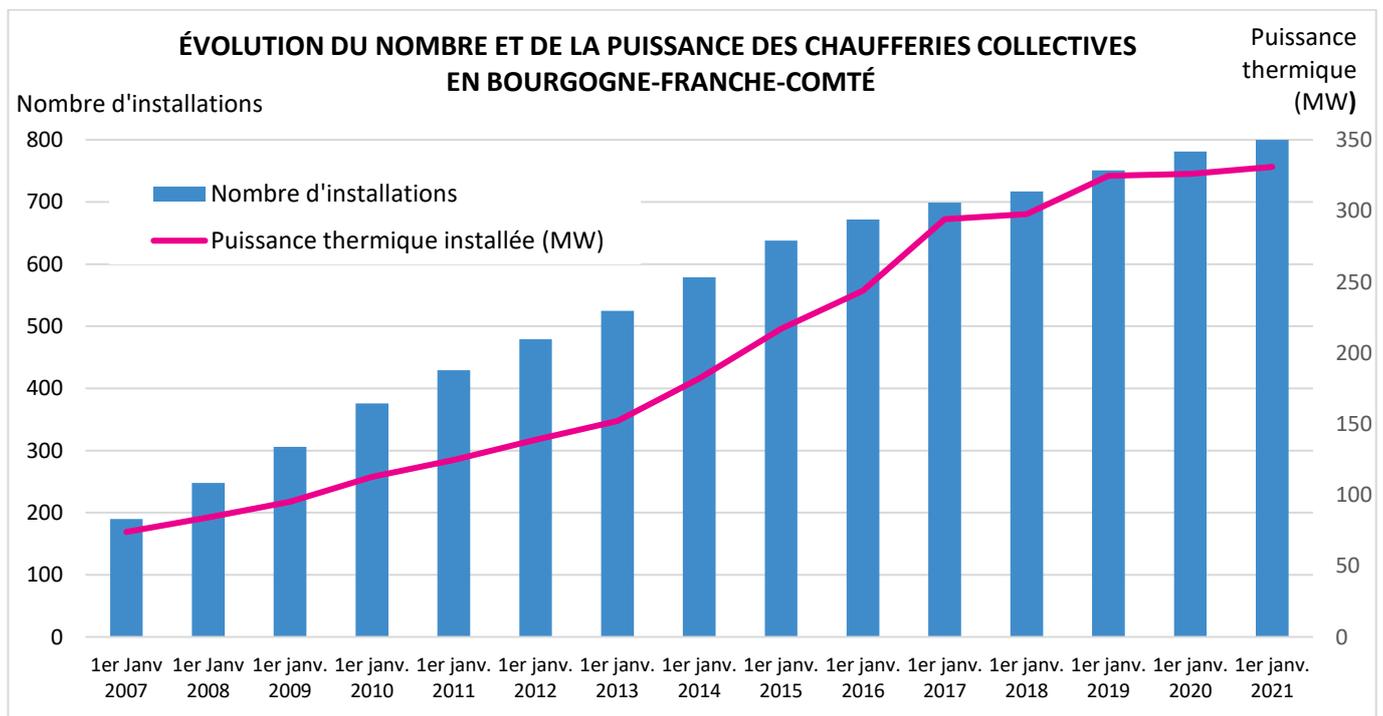
Le parc des chaufferies de BFC se compose principalement d'installations de petites et moyennes puissances. En effet, seulement 11% des installations ont une puissance supérieure à 1 000 kW. Celles-ci représentent toutefois 81% de la puissance totale installée et 88% des consommations de bois. La 1^{ère} installation de cogénération de la région a été mise en service en 2018 à Novillars (25). D'une puissance électrique de 18 MW, la chaleur permet notamment d'alimenter une papeterie.

Les chaufferies collectives en fonctionnement

Départements	Nombre d'installations	Puissance installée (MW)	Consommation (Tonnes)	GWh par an	Tep* par an
Côte d'Or (21)	121	75,3	89 000	302,3	25 990
Nièvre (58)	80	28,6	29 000	85,7	7 370
Saône-et-Loire (71)	99	80,2	109 000	311,1	26 750
Yonne (89)	59	21,8	24 000	71	6 100
TOTAL Bourgogne	359	206,9	250 000	770	66 210
Doubs (25)	229	66,2	69 000	211,5	18 180
Jura (39)	124	33,9	30 500	102,8	8 840
Haute-Saône (70)	72	16,3	15 000	46,9	4 030
Territoire de Belfort (90)	15	7,5	9 500	31,8	1 610
TOTAL Franche-Comté	440	123,9	124 000	392,9	32 660
TOTAL BFC	799	330,8	374 000	1 163	98 880

*Tonnes Equivalent Pétrole

1



Les chaufferies bois en fonctionnement dans les industries de la filière bois et hors filière bois

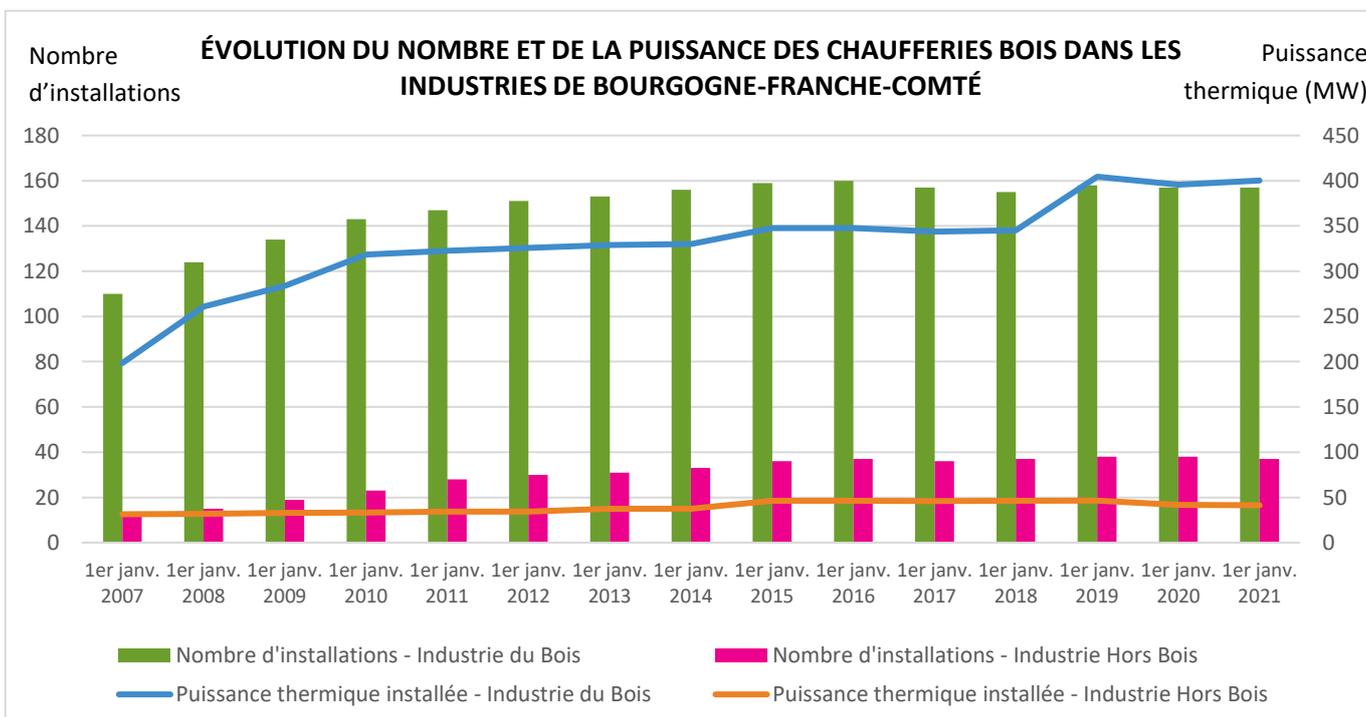
Chaufferies dans les industries de la filière bois

Départements	Nombre d'installations	Puissance installée (MW)	Consommation (Tonnes)	GWh par an	Tep* par an
Côte d'Or (21)	28	35,1	31 500	95,0	8 170
Nièvre (58)	10	30,0	45 000	121,7	10 460
Saône-et-Loire (71)	35	72,7	55 500	167,0	14 360
Yonne (89)	9	42,2	24 500	113,1	9 720
TOTAL Bourgogne	82	180,0	157 000	496,7	42 710
Doubs (25)	23	90,1	66 000	231,8	19 930
Jura (39)	31	32,0	35 000	135,3	11 640
Haute-Saône (70)	20	96,5	57 600	217,6	18 710
Territoire de Belfort (90)	0	0,0	0	0,0	0
TOTAL Franche-Comté	74	218,6	159 000	584,6	50 270
TOTAL BFC	156	398,6	316 000	1 081,4	92 980

Chaufferies dans les industries hors filière bois

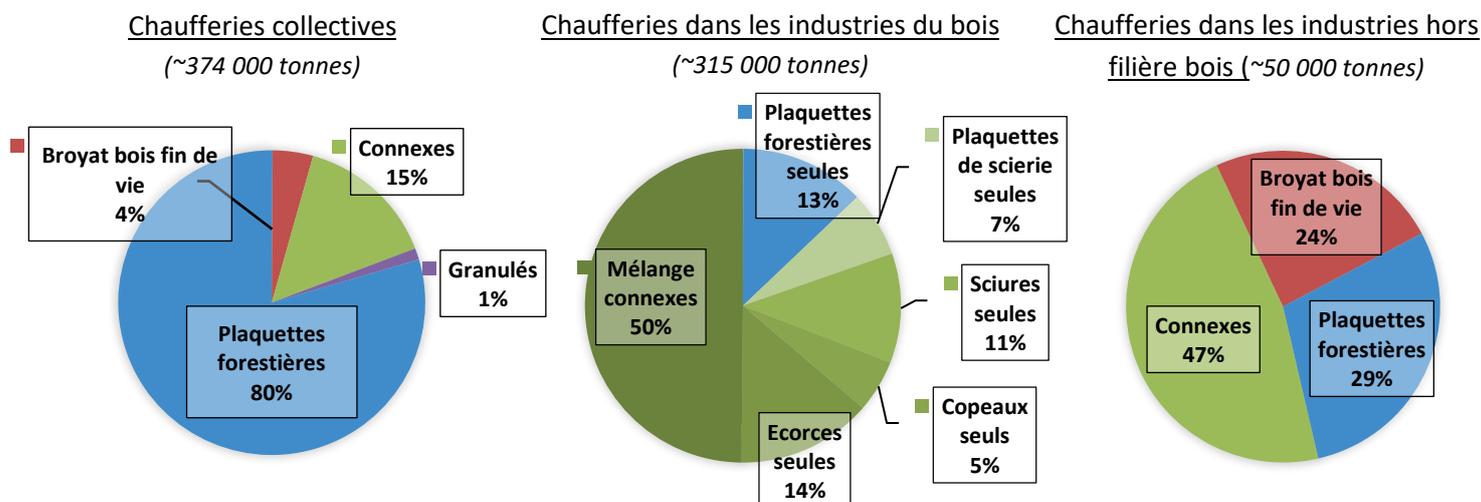
Départements	Nombre d'installations	Puissance installée (mW)	Consommation (Tonnes)	GWh par an	Tep* par an
Côte d'Or (21)	6	24,7	16 000	54,9	4 720
Nièvre (58)	4	0,3	130	0,5	40
Saône-et-Loire (71)	4	0,3	150	0,5	40
Yonne (89)	8	2,4	2 910	8,6	730
TOTAL Bourgogne	22	27,6	19 192	64,5	5 540
Doubs (25)	3	0,6	60	0,3	20
Jura (39)	3	0,8	920	3,6	310
Haute-Saône (70)	5	11,6	29 520	90,0	7 730
Territoire de Belfort (90)	0	0,0	0	0,0	0
TOTAL Franche-Comté	11	13,0	30 500	93,9	8 070
TOTAL BFC	33	40,6	49 700	158,3	13 610

2

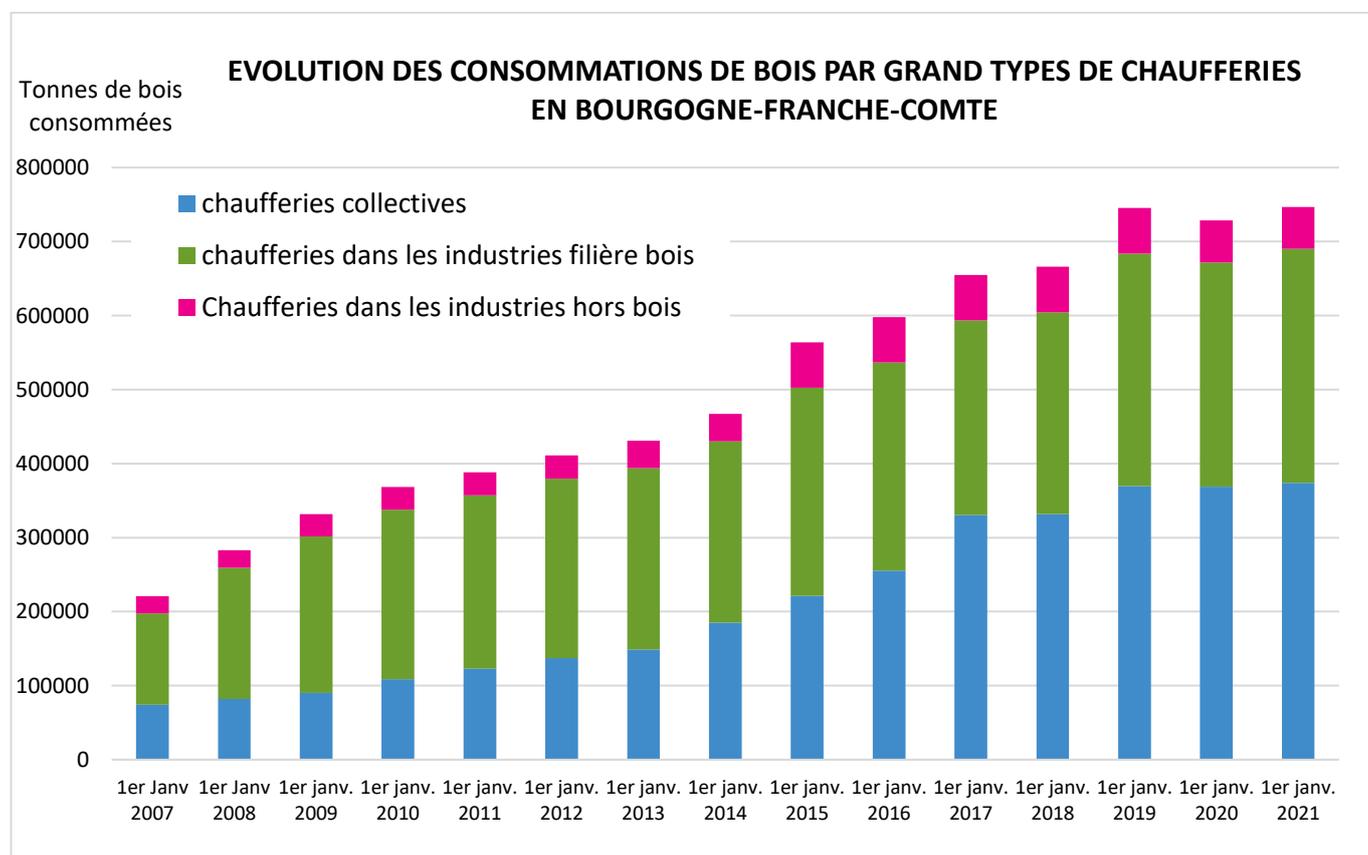


Le bois consommé dans les chaufferies de Bourgogne-Franche-Comté

Les principaux combustibles par grand type de chaufferies



Au 1^{er} janvier 2021, les produits connexes issus de la transformation du bois et les plaquettes forestières représentent à parts égales les formes de combustible les plus consommées dans les chaufferies bois régionales (chacune 48% des consommations – et plus de 350 000 tonnes). Les produits connexes sont principalement consommés dans les chaufferies des industries de la filière bois (78%) qui s’auto-approvisionnent pour la plupart. Les volumes de broyats de bois en fin de vie représentent 3,8% des volumes totaux consommés pour plus de 28 000 tonnes. Les combustibles sont parfois utilisés en mélange, c’est souvent le cas dans les chaufferies urbaines de forte puissance.



Chaudières bois et emplois en Bourgogne-Franche-Comté

Les 988 chaudières bois en fonctionnement en Bourgogne-Franche-Comté représentent **1 013 équivalents temps plein (ETP)** sur la région au 1^{er} janvier 2021.

Ces emplois, le plus souvent non délocalisables et en milieu rural sont répartis de la façon suivante :

- ✓ **64% pour l'approvisionnement en combustible** dans les chaudières (travaux forestiers, exploitation forestière, mobilisation des bois...),
- ✓ **8% pour la gestion des plateformes de stockage** des combustibles (manutention, logistique, transport),
- ✓ **27% pour l'exploitation et la maintenance** des chaudières installées.

Remarques :

- ✓ Selon le combustible utilisé, le nombre d'emplois généré pour l'approvisionnement en combustible est différent.
 - Plaquettes forestières : pour 1 000 Tep* consommées = 6,4 ETP créés
 - Granulés bois : pour 1 000 Tep consommées = 1 ETP créé
 - Connexes : pour 1 000 pour 1 000 Tep consommées = 1,6 ETP créés
 - Broyats de palettes : pour 1 000 Tep consommées = 1,6 ETP créés
- ✓ Selon la puissance des installations, le nombre d'emplois généré pour l'exploitation de la chaudière varie :
 - Chaudières de moins de 1 000 kW : pour 1 000 Tep consommés = 1,8 ETP créés
 - Chaudières de plus de 1 000 kW : pour 1 000 Tep consommés = 1,1 ETP créés
- ✓ La construction des chaudières et des chaudières n'est pas prise en compte ici.

* Tep = Tonnes Equivalent Pétrole

*Source pour l'estimation des emplois de la filière :
« Evaluation des emplois dans la filière biocombustibles », ADEME 2007*

Pour plus d'informations sur le bois énergie et la filière forêt-bois régionale,
rendez-vous sur : www.fibois-bfc.fr

Bilan réalisé à partir de la base de données régionale des chaudières bois, pilotée par FIBOIS BFC et alimentée collectivement par les chargés de mission EnR, FIBOIS BFC et les organismes de la filière bois énergie de Bourgogne-Franche-Comté.

Soutenu par

